



Baloise assurance d'entreprises PME

Assurance transport

En tant qu'entreprise produisant ou commercialisant des marchandises, vous devez vous assurer que vos produits parviennent à vos clients dans leur intégralité et sans être endommagés. Il en va de même pour les choses que vous achetez pour votre activité. Celles-ci ne peuvent être traitées ou vendues immédiatement que dans cet état. Pendant le transport, que ce soit par route, par rail, par navire ou par avion, il existe des risques considérables. Les dommages de transport peuvent avoir de multiples causes: il peut s'agir d'une fixation du chargement insuffisante dans le moyen de transport, d'un accident du moyen de transport au cours du voyage, d'une chute des marchandises durant le transbordement ou le déchargement, mais aussi de dangers naturels tels qu'une tempête et des inondations ou encore du vol ou du manque de soins par les personnes impliquées dans le transport.

Un dommage de transport peut avoir des conséquences financières considérables pour votre entreprise. En plus des frais de réparation ou de remplacement des choses endommagées, des frais consécutifs élevés sont souvent aussi occasionnés en cas de sinistre, p.ex. pour le dégagement et l'élimination des choses assurées ou des frais supplémentaires pour le transport subséquent.

De plus, les partenaires mandatés pour le transport, tels que les commissionnaires-expéditeurs ou camionneurs, ne sont pas toujours suffisamment responsables des dommages. Ainsi, les dommages ne sont pas indemnisés intégralement par votre partenaire de transport.

La solution intelligente pour votre entreprise

L'assurance transport de Baloise vous offre une protection complète même dans les situations difficiles. Grâce à notre solution d'assurance, vous pouvez déterminer le niveau de couverture optimal selon vos besoins. Il vous suffit de choisir la formule qui vous convient.

Qu'est-ce qui est assuré?

Les marchandises issues de votre secteur de production, de vente et d'activité, vos équipements (tels que machines et installations techniques, appareils, dispositifs, instruments ou mobilier), la propriété de tiers qui vous est confiée, ainsi que le matériel de foire et d'exposition sont assurés.

Vos bagages pendant les voyages d'affaires ainsi que les valeurs pécuniaires emportées p.ex. à l'occasion de courses ou lors de voyages d'affaires peuvent eux aussi être assurés.

Les frais, en lien avec le dommage, qui sont occasionnés par exemple par des travaux de dégagement et de déblaiement, ou bien les frais supplémentaires pour le transbordement dans un autre moyen de transport et le transport subséquent final jusqu'à la destination initialement prévue, vous sont aussi remboursés.

TOP
SMART
ECO

La protection adaptée aux besoins particuliers de votre PME avec nos formules d'assurance préconfigurées.

Quels dommages peuvent être assurés?

Détérioration et perte de choses assurées, p.ex. à la suite

- d'un accident du moyen de transport
- de la chute des marchandises durant le chargement, le transbordement ou le déchargement
- d'un vol
- de casse, de torsion, d'égratignures, de rayures
- d'un incendie, d'une explosion ou de la foudre
- de dangers naturels comme des inondations, avalanches, glissements de terrain et de neige, éboulements de rochers, grandes marées ou tempêtes
- de contributions aux avaries communes

Vos avantages en un coup d'œil

- Couverture d'assurance complète contre la détérioration et la perte
- Couverture simple par nos formules d'assurance
- Paiement pour sinistre indépendant de la responsabilité de votre partenaire logistique
- Pénalités contractuelles

Exemples de dommages

- Un container chargé de marchandises commandées en Asie passe par-dessus bord lors d'une grosse tempête
- Un camion doit freiner fortement. Les marchandises chargées se détachent et sont endommagées

Sélectionnez la formule d'assurance **adaptée à vos besoins:**

Notre
recommen-
datio

Formules d'assurance	ECO	SMART	TOP
Détérioration et perte de choses pendant le transport	●	●	●
Frais de dégagement, de déblaiement et d'élimination	●	●	●
Frais de fret et de travail supplémentaire	●	●	●
Pénalités contractuelles	●	●	●
Détérioration et perte de choses dans des foires et expositions	○	●	●
Détérioration de choses en cas de déplacements dans l'enceinte de l'entreprise	○	●	●
Frais supplémentaires résultant d'une insolvabilité ou d'un retard de paiement de la part d'un tiers chargé du transport	○	●	●
Perte d'exploitation (perte de revenus et frais supplémentaires)	○	○	●
Détérioration et perte de bagages lors de voyages d'affaires	○	○	●
Détérioration et perte de valeurs pécuniaires lors de déplacements	○	○	●

● Compris dans l'assurance, mais peut être désélectionné